



Développement économique au Togo

Des perspectives innovantes pour accélérer le PIB

Utilisé pour mesurer la richesse totale créée par un pays en une année, le Produit intérieur brut (PIB) revêt une importance capitale pour le développement. De par son importance, il sert à évaluer la santé économique et guider les décisions politiques ...



PAGES 6&7

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

Abra Pouli, bénéficiaire des deux cycles du Produit Agrisef

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous vous conduisons à Lomé, notamment à Kégué Avéyimi, pour partager avec vous les témoignages d'une quarantenaire, Abra Pouli, bénéficiaire des deux ...

PAGE 2

BANQUE



CBI Togo

La transformation digitale au profit de l'inclusion financière

La transformation digitale s'impose désormais comme l'un des principaux leviers de développement de Coris Bank International (CBI) Togo. À travers de nouvelles solutions numériques et le renforcement de ses canaux de distribution,

PAGE 11



Après de fortes pluies

Le plan Orsec

- ▶ **L'Anamet annonce la poursuite des pluies**
- ▶ **La circulation restreinte sur les ponts de Boko et d'Anfoin**

Face aux fortes pluies enregistrées ces derniers jours dans plusieurs pays du Golfe de Guinée, le gouvernement togolais a déclenché le Plan d'organisation des secours (Orsec) afin de coordonner la réponse ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Diplomatie: Claudius Fischbach se félicite de la coopération germano-togolaise

L'ambassadeur d'Allemagne, Dr Claudius Fischbach, a été reçu en audience par le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, le 30 juin 2026 à Lomé.

Les deux personnalités ont échangé sur le bilan des relations entre les deux pays et évoquer les perspectives de leur coopération. Le diplomate allemand s'est montré optimiste quant à la poursuite des projets de développement.

« Je pars du Togo avec le sentiment que les relations bilatérales sont sur le bon chemin et que la coopération au développement continuera de manière très solide et très fructueuse », a-t-il déclaré.

Claudius Fischbach a également salué les initiatives togolaises en faveur de la paix et de la stabilité dans la sous-région, tout en réaffirmant l'engagement de l'Allemagne à accompagner le Togo dans plusieurs secteurs clés du développement.

PRÊT SCOLAIRE

DES ETUDES FINANCIÉES, UN AVENIR SÉCURISÉ

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

0%

 TAUX

1^{er} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2026

JUSQU'À 5 FOIS LE SALAIRE NET

SUR 12 MOIS

*Offre soumise à conditions



SOMMAIRE

Lutte contre les stupéfiants
Plus de 50 tonnes de drogues saisies en 2025 et détruites



P 4

Togo
Le FMI approuve un nouveau décaissement de 109,5 millions de dollars



P 5

Togo
Les TPME au cœur des enjeux de transformation économique



P 5

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Abra Pouli, Bénéficiaire des deux cycles du Produit Agrisef

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique " Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous vous conduisons à Lomé, notamment à Kégué Avéyimé, pour partager avec vous les témoignages d'une quarantenaire, **Abra POULI, Bénéficiaire des deux cycles du Produit AGRISEF " Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI)**

Kégué Avéyimé, quartier populaire de la ville de Lomé. Dans ce quartier réputé pour ses activités commerciales à haute intensité de main d'œuvre se concentrent d'innombrables bénéficiaires des produits du FNFI. Pour le compte de ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne, ce sont les témoignages d'une quarantenaire qui sont mis sous les feux de la rampe. Sa passion, l'élevage des volailles qu'elle a commencé depuis des années avec ses maigres moyens de bord. Mais les deux cycles du crédit AGRISEF qu'elle aura reçu du FNFI, par l'intermédiaire de la COOPEC AD, une des nombreuses institutions de microfinance partenaires du FNFI, lui ont permis de passer à échelle et de renforcer son activité qui aujourd'hui suscite admiration et encouragement.

" Mon rêve depuis toujours était de devenir au fil du temps une grande éleveuse de volailles, car j'adore ce métier. Pour moi, regarder des œufs éclore pour donner vie à des poussins dont je m'occupe et qui progressivement

deviennent des poules ou des coqs, cela relève quelque peu du divin. Convaincu que ma passion était dans ce métier, j'ai débuté depuis les années 2000 à élever quelques poules pondeuses avec les moyens de bord. Mais comme vous pouvez l'imaginer, très tôt, j'avais besoin de plus de moyens pour pouvoir acheter davantage de poussins et de provende. C'est ainsi qu'un jour en traversant un grand carrefour de la capitale, j'ai aperçu un panneau géant du FNFI avec l'inscription suivante « AGRISEF, le crédit adapté au monde agricole ». Je suis resté quelques instants à observer l'image qui en quelque sorte constituait pour moi la chance que j'avais de pouvoir contracter un microcrédit."

Depuis ce jour, notre interlocutrice est plus confiante quant à son avenir, car elle a enfin retrouvé des moyens d'espérer.

" Deux jours plus tard après quelques informations complémentaires chez certaines connaissances du quartier, qui elles étaient mieux informées sur les



Abra Pouli

opérations du FNFI, j'ai décidé de me rendre auprès de la COOPEC AD. Une fois la bà, j'ai été bien sensibilisée et informée sur les produits du FNFI. Je me suis tout de suite senti éligible à ce produit et je me suis tout de suite senti intégrée dans la dynamique de l'inclusion financière."

Une dynamique de l'inclusion financière qui passe par la constitution d'un groupe solidaire, une formation en techniques de création et de gestion de micro entreprise, un doping de capacités en gestion de crédits, notre interlocutrice aura suivi avec succès toutes les étapes jusqu'au bout. Sa ténacité et sa persévérance lui ont enfin

ouvert la voie au précieux sésame.

"Après tout ce parcours, j'ai enfin obtenu un premier cycle de crédit de 100.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir acheter en quantité des poussins ainsi que de la provende nécessaire pour leur nutrition. La petite somme qu'il me restait me permettait de faire face aux vaccins périodiques de mes volailles. J'ai porté à échelle mon activité, et comme vous pouvez le remarquer j'ai aujourd'hui des centaines de têtes de volailles. Bien sûr ce n'est pas encore suffisant, car les défis sont encore nombreux, mais par la suite, le second cycle de crédit que j'ai reçu m'a permis de

pouvoir agrandir un tout petit peu mon poulailler afin de pouvoir donner plus d'espace aux volailles. Je suis très heureuse quand je remarque jour après jour comment mon activité évolue. C'est une fierté pour moi de rentrer dans mon poulailler et de voir comment mes poules et mes coqs se promènent"

Notre interlocutrice nous avoue être plus autonome et plus épanoui, et pour cause les deux cycles du crédit AGRISEF lui ont permis de prendre son destin en mains et de concrétiser son rêve. Un rêve qu'elle entend transmettre à la jeune génération à travers son savoir-faire.

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Edy Alley

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima

Edem Dadzie

Caleb Akponou

Affo-Djèè Alarba

Responsable administrative, financière
et commerciale:
Amah Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Intempéries au Togo

Le gouvernement déclenche le plan Orsec

Face aux fortes pluies enregistrées ces derniers jours dans plusieurs pays du Golfe de Guinée, le gouvernement togolais a déclenché le Plan d'organisation des secours (Orsec) afin de coordonner la réponse aux inondations et aux dégâts constatés, principalement dans le District autonome du Grand Lomé (DAGL). L'annonce a été faite lundi 29 juin 2026 par le ministre de la Sécurité, le colonel Calixte Batossie Madjoulba.

Selon le communiqué officiel, les précipitations ont provoqué des inondations localisées, des perturbations de la circulation, des chutes d'arbres ainsi que des dommages matériels dans plusieurs localités. Les autorités précisent toutefois qu'à ce stade, aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée.

Le déclenchement du plan ORSEC permet de mobiliser l'ensemble des acteurs de la Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes (PNRRC), sous la coordination opérationnelle de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC). Les équipes



Col Calixte Madjoulba (gauche), ministre de la sécurité sur le terrain avec ses équipes réfléchissant aux solutions

déployées sur le terrain sont chargées de porter assistance aux populations affectées, de sécuriser les zones à risques, d'évaluer

l'ampleur des dégâts et de rétablir progressivement des conditions normales de circulation et de vie.

Dans ce contexte, le ministre de la Sécurité appelle les populations à faire preuve d'une vigilance accrue durant toute la période des fortes précipitations. Les

fragilisés, de limiter les déplacements non essentiels et de ne pas stationner sous les arbres, les panneaux publicitaires ou les poteaux électriques susceptibles de céder sous l'effet des intempéries.

Le gouvernement invite également les citoyens à se tenir éloignés des fils électriques tombés au sol, à mettre en sécurité les enfants, les personnes âgées et les personnes vulnérables, tout en respectant les consignes des forces de sécurité et des services de secours présents sur le terrain. Les autorités insistent aussi sur la nécessité de suivre uniquement les informations diffusées par les canaux officiels afin d'éviter la propagation de fausses alertes.

Par ailleurs, une veille permanente est assurée par les services compétents

pour suivre l'évolution de la situation météorologique et intervenir rapidement en cas de nouvelles urgences.

Les populations sont invitées à signaler sans délai toute situation de détresse en appelant gratuitement les numéros d'urgence : le 170 pour l'ANPC, le 118 pour les sapeurs-pompiers, le 1014 pour le Centre national de commandement unifié, les 117 et 1244 pour la Police nationale, ainsi que le 172 pour la Gendarmerie nationale.

Le ministre a salué l'esprit de solidarité des populations et leur collaboration avec les services de secours, rappelant que la vigilance, le civisme et le respect des consignes demeurent les meilleurs moyens de protéger les personnes et les biens face aux intempéries.

La Rédaction

Lomé sous les eaux

L'Anamet annonce la poursuite des pluies orageuses

Depuis le début de la matinée de ce lundi 29 juin, de fortes précipitations accompagnées d'orages s'abattent continuellement sur la ville, rendant la circulation particulièrement critique. Cette situation confirme les prévisions de l'Agence nationale de la météorologie (Anamet). Dans son bulletin officiel, l'institution indique qu'un système nuageux dense devrait entraîner une poursuite des averse jusqu'en fin d'après-midi sur toute la région Maritime. Les prévisions locales appellent d'ailleurs à une vigilance accrue durant 4 jours consécutifs, soit jusqu'au 2 juillet.

Sur le terrain, les conséquences de ce déluge se font déjà lourdement ressentir. De nombreuses artères de Lomé ne sont plus du tout praticables à la mi-journée. À peine 30 minutes de pluie intense ont suffi pour provoquer d'importants ralentissements et des débuts d'inondations dans les secteurs traditionnellement

vulnérables. Les usagers de la route signalent des situations de blocage total au carrefour Agoè, ainsi que dans les zones de Bè Gendarmerie, d'Akodesséwa et d'Adidogomé. Les forces de sécurité recommandent d'éviter absolument les déplacements non essentiels durant les pics de précipitations, notamment en début d'après-midi où



Les rues inondées

l'activité orageuse est la plus intense.

Consignes de sécurité et risques sanitaires dans les zones inondables

Face à la montée rapide des eaux, les services

de secours rappellent des règles de prudence élémentaires pour protéger les vies et les biens. Il est vivement conseillé aux habitants des quartiers bas de surélever les appareils électriques, les stocks de

nourriture et les documents administratifs, puis de couper le disjoncteur général si l'eau s'infiltré dans les habitations. En extérieur, la plus grande prudence est de mise : un niveau d'eau de seulement 15 centimètres s'avère suffisant pour emporter une moto.

Pour finir, sur le plan sanitaire, les populations sont invitées à consommer exclusivement de l'eau bouillie pour éviter les maladies hydriques, et à redoubler de vigilance contre la prolifération des moustiques, vecteurs du paludisme.

La rédaction

Togo

La circulation restreinte sur les ponts de Boko et d'Anfoin

À l'issue d'une mission d'évaluation technique approfondie menée par les services des Travaux publics, les ponts de Boko et d'Anfoin ont été officiellement déclarés fragilisés. Face aux risques d'effondrement ou de dégradation majeure, des mesures de restriction préventives immédiates ont été instaurées par les autorités pour garantir la sécurité des usagers. Jusqu'à nouvel ordre, l'accès à ces deux ouvrages est formellement interdit à la grande majorité des usagers de la route, notamment aux véhicules légers, aux transports en commun ainsi qu'aux poids lourds.

Le dispositif réglementaire précise que seuls les piétons et les engins à deux roues conservent l'autorisation d'emprunter

les ponts touchés. Afin d'assurer la continuité du trafic économique et le déplacement des populations, une voie de

contournement obligatoire a été aménagée pour tous les véhicules interdits de passage. Les conducteurs doivent désormais suivre l'itinéraire de déviation défini par le réseau secondaire, reliant Vogan à Glidji, en passant par la localité d'Agnron Copé. Les autorités locales appellent au strict respect de ces consignes pour éviter de surcharger les structures

fragilisées.

Les services de sécurité et de secours restent mobilisés pour encadrer cette transition et parer à toute situation critique.

En cas de nécessité ou d'incident sur le réseau routier, les usagers peuvent joindre directement l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) via

le numéro vert 170. D'autres lignes d'urgence demeurent accessibles à tout moment, notamment le 118 pour joindre les Sapeurs-pompiers, le 1014 pour joindre le Centre national de commandement unifié (CNCU), ainsi que les numéros traditionnels de la Police nationale (117 ou 1244) et de la Gendarmerie nationale (172).

La rédaction

Secteur de la pêche**Un repos biologique sera observé du 1er au 30 juillet au Togo**

A partir du mercredi 1er juillet 2026 et jusqu'à la fin du mois, la pêche artisanale est interdite dans toutes les eaux du pays. Ceci, à cause d'un repos biologique décrété par l'Etat togolais

Depuis 2025, le Togo a opéré un certain nombre de réformes visant à moderniser le secteur de la pêche. Parmi les mesures prises, il y a le repos biologique d'un mois, afin de favoriser la reproduction des espèces et la reconstitution des stocks halieutiques.

Bien que les pêcheurs locaux subissent un manque à gagner pendant cette période d'inactivité,

**Des pêcheurs**

cette mesure de gestion durable permet de stopper la pression sur les écosystèmes marins pour permettre aux espèces de se reproduire et de

reconstituer leurs stocks. Garde-côtes, subventions Au Togo, les autorités en charge du secteur de la pêche ont aussi créé une unité spéciale de garde-

côtes afin de lutter contre la pêche illégale sur le système lagunaire.

À ces dispositifs s'ajoute une subvention du carburant destinée à réduire les coûts d'exploitation des pêcheurs artisanaux et à préserver leurs revenus.

Au Togo, la pêche est presque exclusivement artisanale. Malgré un littoral de seulement 56 kilomètres, elle constitue une composante importante du secteur primaire, de la sécurité alimentaire et de l'économie des communautés côtières.

Les besoins nationaux dépassent chaque année

100 000 tonnes de produits halieutiques, alors que la production nationale ne couvre qu'environ 30 à 40 % de cette demande, maintenant une forte dépendance aux importations de poissons. La filière artisanale produit entre 20 000 et 25 000 tonnes de poissons par an. Environ 90 % de cette production sont transformés par fumage, friture ou séchage, des activités qui assurent les revenus de milliers de mareyeuses, de transformatrices et d'autres acteurs de la chaîne de valeur.

Affo-Djèlè Alarba**Energie électrique****La production nationale du Togo couvre plus de 50% de ses besoins**

D'après le ministère de l'Énergie et des Ressources minières, les sources nationales de production ont couvert 53,3 % des besoins en énergie électrique injectée dans le réseau de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) en 2024, soit 1 113,22 Gigawattheure (GWh), représentant plus de la moitié de l'approvisionnement global.

**Des installations électriques**

Dans une publication sur ses différents canaux de communication, le ministère en charge du secteur de l'énergie a rendu publique la répartition des sources d'approvisionnement en électricité au Togo en 2024.

Si la production nationale en énergie électrique couvre 53% des besoins nationaux, le reste des besoins en énergie électrique de la population représentant 46,7 %, soit 974,74 GWh, est comblé par les importations en provenant principalement de nos voisins.

« Les importations ont représenté 46,7 %, soit 974,74 GWh, provenant principalement de nos voisins : Nigéria via TCN/CGCL (59,3 %) ; Ghana via VRA (39,8 %) et ECG (0,7 %) ; et du Bénin via SBEE (0,2 %) », détaille de ministère dans sans publication.

« En 2024, la capacité totale installée s'élevait à 327 MW, avec une part de 41,24 % provenant des sources renouvelables, dont 31,08 % pour le solaire photovoltaïque et 10,16 % pour l'hydroélectricité. Toutefois, à cause de l'intermittence du solaire, sa contribution en énergie reste faible », peut-on également lire dans cette publication.

La rédaction**Lutte contre les stupéfiants****Plus de 50 tonnes de drogues saisies en 2025 et détruites**

Les autorités togolaises affichent leur détermination à intensifier la lutte contre le trafic de drogues et de substances illicites. Le colonel Calixte Batossie Madjoulba, ministre de la Sécurité et de la Protection civile, a présenté le bilan des opérations menées en 2025. C'est à l'occasion de la Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues, célébrée le 26 juin.

Au total, 50 729 kilogrammes de drogues et de substances illicites ont été saisis puis détruits par les forces de sécurité. Les opérations ont permis de retirer des circuits 50 291 kg de cannabis, 51,77 kg de cocaïne, 8,5 kg de méthamphétamine et 377,78 kg de psychotropes illicites.

Pour le ministre, ces résultats illustrent l'engagement des services de sécurité dans la lutte contre les réseaux criminels. « Les résultats enregistrés au cours de l'année 2025 témoignent de l'engagement et de la détermination de nos services compétents. Chaque saisie représente des vies protégées, des familles préservées et des jeunes éloignés des dangers liés à la drogue », a déclaré le Col. Madjoulba. Le gouvernement entend poursuivre cette

dynamique en renforçant la répression du trafic. Les autorités prévoient de moderniser les dispositifs existants et d'adapter les moyens de lutte face à l'évolution des réseaux criminels.

Elles appellent également les forces de l'ordre, les autorités administratives, les enseignants, les leaders religieux et

Grâce à sa position géographique et à son port en eau profonde, le Togo reste une zone convoitée par les trafiquants pour le transit de drogues.

Afin de limiter ces risques, le pays a renforcé ces dernières années ses capacités de contrôle aux frontières et dans les principaux points stratégiques. Notamment

**Destruction des stupéfiants saisis par les autorités**

communautaires à intensifier les campagnes de sensibilisation. Le numéro vert 1014 demeure disponible pour permettre aux citoyens de signaler toute activité suspecte liée aux stupéfiants.

en développant des actions de prévention, de répression et de prise en charge des personnes confrontées à la consommation de substances illicites.

Source : Togo Breaking News

Marché financier régional

Le Togo mobilise 33 milliards FCFA

Le Togo a réalisé une nouvelle opération concluante sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa). À l'issue d'une émission simultanée de Bons assimilables du Trésor (BAT) et d'Obligations assimilables du Trésor (OAT), organisée le vendredi 26 juin 2026, le pays a mobilisé 33 milliards FCFA, dépassant ainsi son objectif initial fixé à 30 milliards FCFA.

stratégies de financement sur le marché régional.

Les ressources retenues proviennent essentiellement des Obligations assimilables du Trésor d'une maturité de cinq ans. Ces titres offrent un taux d'intérêt fixe de 6,35 %, une rémunération jugée attractive pour les investisseurs tout en permettant à l'État de sécuriser des financements

Les fonds mobilisés contribueront au financement du budget de l'État pour l'exercice 2026, arrêté en équilibre à 2 751 milliards FCFA. Ils permettront notamment d'accompagner les investissements publics, la mise en œuvre des projets de développement ainsi que les différentes politiques économiques et sociales inscrites dans les priorités gouvernementales.

Au-delà du montant collecté, cette opération témoigne de la capacité du Togo à conserver la confiance des investisseurs régionaux malgré un environnement économique marqué par des besoins croissants de financement. La forte demande enregistrée confirme également la profondeur du marché Umoa-Titres, devenu un levier essentiel pour les États souhaitant diversifier leurs sources de financement.

En maintenant ce rythme de mobilisation, le Togo se rapproche progressivement de son objectif annuel tout en consolidant sa crédibilité sur le marché financier régional, où ses émissions continuent de susciter un intérêt soutenu des investisseurs institutionnels.

E. A



Trésor national

Cette levée de fonds confirme la confiance des investisseurs envers la signature souveraine togolaise. Selon les résultats officiels de l'opération, les soumissions ont atteint 84,95 milliards FCFA, soit un taux de couverture de 283,16 %. Ce niveau de souscription illustre l'intérêt soutenu des acteurs du marché pour les titres émis par le Trésor public togolais, dans un contexte où les États de l'Union poursuivent leurs

destinés à soutenir ses priorités budgétaires.

Avec cette nouvelle émission, le montant total levé par le Togo depuis le début de l'année 2026 s'élève désormais à 214,5 milliards FCFA. Cette performance représente un peu plus de 46 % de l'objectif annuel de mobilisation fixé à 463,5 milliards FCFA, traduisant une progression régulière dans l'exécution de la stratégie de financement du gouvernement.

Togo

Les TPME au cœur des enjeux de transformation économique

Le Togo a marqué, le week-end dernier à Lomé, la quatrième édition de la Journée internationale des Très petites, petites et moyennes entreprises (TPME). L'événement a réuni entrepreneurs, décideurs publics et partenaires techniques et financiers autour du thème : « Les TPME togolaises face aux nouveaux leviers de transformation pour une croissance inclusive et compétitive ».

Pilier essentiel de l'économie nationale, les TPME représentent plus de 80 % du tissu entrepreneurial du pays et jouent un rôle déterminant dans la création d'emplois et de revenus. Dans un contexte de transformation structurelle, leur compétitivité apparaît comme un levier stratégique pour soutenir la croissance.

Au cœur des échanges, la question du financement s'est imposée comme la principale préoccupation. Si les banques togolaises ont accordé 903 milliards FCFA de nouveaux crédits à fin septembre 2025, en hausse de 22 % sur un an selon le Conseil national du crédit, les TPME continuent de rencontrer des difficultés

d'accès aux ressources financières. Les exigences bancaires, souvent jugées élevées, sont pointées, mais les acteurs du secteur appellent

des affaires et à soutenir l'essor du secteur privé, considéré comme moteur de création d'emplois.

Cette édition intervient dans



aussi les entrepreneurs à renforcer la gouvernance et la structuration de leurs entreprises.

Le président du Groupement togolais des PME/PMI, Vignon Aboki, a insisté sur la nécessité d'une meilleure organisation interne des entreprises afin de faciliter leur accès au crédit. Dans le même esprit, plusieurs intervenants ont plaidé pour une meilleure coordination des dispositifs d'accompagnement, encore jugés trop dispersés pour produire un impact significatif.

Représentant le gouvernement, la gouverneure du District autonome du Grand-Lomé, Zouréhatou Kassah-Traoré, a réaffirmé l'engagement de l'État à améliorer l'environnement

un cadre institutionnel déjà renforcé. La charte des TPME, adoptée en 2021, encadre les politiques de financement, l'accès aux marchés publics et la promotion de la sous-traitance. Un Livre blanc, publié récemment, complète ce dispositif avec des recommandations sur la fiscalité, la gouvernance, la formalisation et la protection sociale.

Au terme des travaux, 5 priorités se dégagent : le financement, la formation, la formalisation, l'accès aux marchés et le renforcement des capacités, autant de chantiers décisifs pour accélérer la transformation économique du Togo.

E. A

Togo

Le FMI approuve un nouveau décaissement de 109,5 millions de dollars

Le Fonds monétaire international (FMI) a validé un nouveau décaissement de 109,5 millions de dollars, soit environ 62,6 milliards de FCFA, en faveur du Togo à l'issue des troisième et quatrième revues du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC). La décision, annoncée le 29 juin 2026 par le Conseil d'administration de l'institution, traduit une appréciation globalement positive de la mise en œuvre des réformes engagées par les autorités togolaises depuis l'entrée en vigueur de cet accord en mars 2024.



Selon le FMI, la plupart des objectifs quantitatifs fixés dans le cadre du programme ont été atteints. L'institution indique également que 7 des 8 réformes structurelles prévues depuis la précédente revue ont été mises en œuvre, témoignant d'une progression jugée satisfaisante malgré un environnement économique international particulièrement contraignant.

« Malgré un environnement régional et international difficile, les résultats du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit ont été globalement satisfaisants. L'économie est restée résiliente face à des chocs successifs et les perspectives demeurent globalement favorables », a déclaré Kenji Okamura, directeur général adjoint du FMI et président par intérim du Conseil d'administration.

Ce nouveau décaissement porte à près de 299 millions de dollars le montant total déjà mobilisé par le Togo dans le cadre de la FEC. L'accord conclu avec le FMI prévoit un financement global de 403,4 millions de dollars, destiné à accompagner les réformes économiques, à renforcer la stabilité macroéconomique et à soutenir les efforts de développement.

Si le Fonds salue les avancées enregistrées, il estime néanmoins que plusieurs chantiers demeurent prioritaires. L'institution appelle les autorités à poursuivre la consolidation budgétaire afin de préserver la soutenabilité des finances publiques tout en maintenant les dépenses sociales destinées aux populations les plus vulnérables.

Le FMI recommande également d'accélérer les réformes fiscales pour élargir l'assiette de l'impôt, réduire les dépenses fiscales et améliorer la mobilisation des ressources internes. Il insiste aussi sur la nécessité de renforcer la gouvernance des entreprises publiques, notamment dans le secteur de l'électricité, d'accroître la transparence budgétaire et de consolider les dispositifs de lutte contre la corruption ainsi que contre le blanchiment de capitaux.

Le secteur bancaire figure également parmi les préoccupations de l'institution financière. Selon le Fonds, les autorités devront mettre en œuvre une stratégie crédible permettant de corriger les fragilités persistantes, tout en garantissant la stabilité financière, la transparence et une meilleure maîtrise des coûts budgétaires.

Pour l'année 2026, le FMI anticipe toutefois un ralentissement temporaire de la croissance économique togolaise, accompagné d'une remontée de l'inflation. Cette évolution serait principalement liée aux tensions géopolitiques internationales, notamment au Moyen-Orient, ainsi qu'à la volatilité persistante des prix de l'énergie et des produits alimentaires sur les marchés mondiaux.

En dépit de ces incertitudes, l'institution de Washington considère que les fondamentaux de l'économie togolaise demeurent solides. La poursuite des réformes, conjuguée à une gestion rigoureuse des finances publiques et à l'amélioration de la gouvernance économique, devrait permettre au pays de consolider sa résilience et de préserver une trajectoire de croissance durable, inclusive et favorable aux investissements.

E.A

Développement économique au Togo

Des perspectives innovantes pour accélérer le PIB

Utilisé pour mesurer la richesse totale créée par un pays en une année, le Produit intérieur brut (PIB) revêt une importance capitale pour le développement. De par son importance, il sert à évaluer la santé économique et guider les décisions politiques. Au Togo, malgré les performances enregistrées ces dernières années, le pays entend maintenir le cap de la croissance de son PIB. A travers ce dossier, nous passons en revue les stratégies à déployer.

que revêt le PIB pour le développement d'un pays, le gouvernement s'est engagé à impulser des initiatives visant son accroissement. L'objectif étant de faire du Togo, un pays émergent à l'horizon 2030.

Le Togo et son engagement

La trajectoire économique engagée par le Togo ces dernières années semble s'inscrire dans une

milliards de francs CFA, avec une croissance en volume de 6,3 %. Ce rythme de progression confirme la résilience de l'économie nationale dans un environnement international encore marqué par de multiples incertitudes.

Rapporté à une population estimée à 8,5 millions d'habitants par les Nations unies, et converti au taux moyen annuel de 581,93

renforcer la compétitivité des entreprises locales. L'inclusion, quant à elle, traduit une volonté de faire en sorte que la croissance bénéficie à un spectre plus large de la population, notamment les jeunes, les femmes et les acteurs économiques des zones périphériques.

Pour lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales, et apporter une réponse plus complète, plus globale et institutionnelle à la problématique de l'exclusion financière, le Togo a lancé le Fonds national de la finance inclusive (FNFI).

Avec ce fonds, l'accès aux services financiers, jadis considéré comme un luxe réservé aux citadins et aux élites, se démocratise. Grâce à une stratégie nationale d'inclusion financière ambitieuse portée par l'État, les populations les plus éloignées des circuits bancaires peuvent désormais épargner, emprunter, recevoir et envoyer de l'argent en toute sécurité. Cette révolution fort appréciable change en profondeur la vie de milliers de familles et contribue à l'émergence d'une économie plus

microfinance, l'éducation financière et le Fonds national de la finance inclusive (FNFI).

Les agences bancaires ne sont plus le seul point d'entrée. Les services de mobile money et les guichets de proximité se multiplient jusque dans les zones rurales.

Aujourd'hui, des millions de comptes mobiles sont actifs, permettant aux ménages de recevoir des transferts, de payer leurs factures d'eau et d'électricité ou de régler des achats sans se déplacer. Ce maillage réduit considérablement les distances et les coûts d'accès aux services financiers. La conséquence est la croissance du nombre de bénéficiaires de crédits, avec un renforcement des acquis en 2026, pour impacter davantage le PIB.

Transformer l'économie

La pertinence d'une telle orientation repose sur un constat simple : une croissance soutenue ne produit des effets durables que si elle est accompagnée d'une structuration solide des secteurs qui la génèrent. En renforçant les mécanismes de



Le port autonome de Lomé

La comparaison du développement économique se base sur des données fiables dont le PIB. Si son augmentation est synonyme d'une économie en croissance avec à la clé, plus d'emplois et plus d'activités économiques, sa baisse en est le contraire. Il est souvent interprété comme le signe d'une crise, car l'on obtient une idée réelle de la richesse d'un pays en divisant son PIB par le nombre de la population.

De ce qui précède, il ressort donc que le PIB joue un grand rôle dans le développement. Il sert à mesurer la taille de l'économie avec un détail sur les valeurs de tous les biens et services vendus par le pays. Mieux, à comparer les pays, notamment, à voir lequel est le plus productif et à évaluer le niveau de vie des populations.

Conscient de l'impact

logique de consolidation progressive, portée par une volonté affirmée de transformation structurelle. Pour 2026, les autorités ont dans leur programme un ensemble d'actions ciblées de promotion dans les secteurs de l'économie, de l'emploi, du commerce et de l'industrie.

Il s'agit d'une orientation qui dépasse la simple logique de soutien conjoncturel pour s'inscrire dans une stratégie d'accélération durable de la croissance. Cet élan se trouve dans un contexte macroéconomique jugé encourageant.

Selon les premières estimations des comptes nationaux publiées en mai 2026 par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), le Produit intérieur brut (PIB) nominal du pays s'établit à 6 919,1

francs CFA pour un dollar, le PIB par habitant ressort à environ 1 400 dollars. Un niveau qui rapproche progressivement le pays du seuil utilisé par la Banque mondiale pour la classification des économies à revenu intermédiaire inférieur.

Structurer les secteurs productifs

Les actions prévues pour 2026 s'articulent autour de 4 piliers majeurs : économie, emploi, commerce et industrie. L'enjeu n'est pas seulement d'accroître les indicateurs macroéconomiques, mais de renforcer la capacité productive nationale, de stimuler la création de valeur et d'élargir la base des opportunités économiques.

Dans cette idée, la promotion des secteurs productifs vise à améliorer l'environnement des affaires, à soutenir l'investissement privé et à



résiliente et inclusive.

La stratégie nationale d'inclusion financière au Togo offre à chaque Togolais, où qu'il vive, un accès simple et abordable à des services financiers de qualité. Pour y parvenir, le pays mise sur la digitalisation, la

promotion économique et industrielle, l'État cherche à consolider les bases d'une économie plus diversifiée, moins dépendante des facteurs exogènes et mieux intégrée dans les chaînes de valeur régionales. Cette approche permet également de répondre

à un enjeu central : l'emploi. Dans un contexte démographique marqué par une population jeune et active, la capacité à créer des opportunités économiques constitue un levier de stabilité sociale et de cohésion nationale.

Les effets attendus de cette stratégie sont multiples. Sur le plan économique, elle devrait contribuer à l'accélération de la croissance, à l'élargissement de l'assiette fiscale et à l'amélioration des performances des entreprises locales. Sur le plan social, elle est susceptible de renforcer l'accès à l'emploi, d'améliorer les revenus des ménages et de réduire les inégalités territoriales. À moyen terme, cette dynamique va favoriser une montée en gamme de l'économie nationale, en encourageant l'industrialisation, la transformation locale des matières premières et le développement de services à plus forte valeur ajoutée.

Pour promouvoir

partenariat, le secteur industriel togolais n'a cessé de mobiliser les investissements privés. À travers cette démarche, des infrastructures stratégiques se modernisent dans les secteurs clés comme l'agriculture et la logistique, et stimulent dans la foulée la croissance économique par la transformation locale des matières premières. C'est notamment le cas de la PIA, qui bénéficie de l'expertise de développeurs comme Arise IIP pour la mise en place des industries compétitives.

Cet engagement à diversifier les alliances pour promouvoir le secteur industriel togolais est porté par le président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé. En témoigne sa rencontre en octobre 2025 avec Tidiane Boyé, représentant de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) au Togo, au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Niger. De leurs échanges,

le secteur industriel togolais pourrait bénéficier d'un soutien multidimensionnel. Il pourrait entre autres porter sur le renforcement des capacités nationales et des entreprises industrielles, la promotion

de promouvoir le secteur industriel. Et ceci, à travers des politiques nationales, des projets de zones industrielles et des initiatives de facilitation pour les investisseurs. Au niveau de l'emploi, la

d'accompagnement des entreprises telles que l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) et de l'Agence de développement des Très petites et moyennes



Le Grand marché de Lomé

du développement durable et technologique et la facilitation de la coopération internationale.

Au-delà, des alliances du Togo avec d'autres institutions à l'instar de Singapore Cooperation

stratégie du pays pour redorer son PIB repose sur sa Politique nationale de l'emploi. Elle se donne pour objectif, de soutenir les secteurs clés, d'encourager la création d'entreprises, d'aider les jeunes et de développer les compétences.

Pour encourager la création des entreprises par exemple, les initiatives du pays sont légion. Elles portent sur la mise en place de nombreuses réformes pour simplifier et encourager la création d'entreprises, devenant un des meilleurs élèves dans le domaine en Afrique.

La création du Centre de formalités des entreprises (CFE), l'aide au financement et la promotion du numérique y jouent également leur partition. Ce faisant, l'on note la réduction du délai de création des entreprises et la réduction des frais de formalité.

Le renforcement des initiatives

entreprises (ADTPME) y contribue également.

Une économie en phase de transition structurée

Avec une croissance de 6,3 % en 2025 et un PIB en progression constante, le Togo s'inscrit dans une trajectoire de transition économique progressive. L'enjeu de 2026 apparaît alors clairement : transformer les performances macroéconomiques en bénéfices tangibles pour les populations, tout en consolidant les fondations d'une économie plus résiliente, plus inclusive et plus compétitive.

Les actions de promotion annoncées ne relèvent pas uniquement d'un agenda technique. Elles traduisent une orientation stratégique globale, où la croissance n'est plus une finalité en soi, mais un instrument au service du développement durable et du progrès social.

Caleb A.



L'usine textile de la PIA

l'industrie, l'une des stratégies adoptées par les autorités togolaises est le renforcement du Partenariat public privé (PPP). Grâce à ce

l'organisation onusienne a réitéré son engagement à accompagner le secteur industriel togolais.

Par cet engagement, le

Entreprise, le FIDA et des collaborations avec des secteurs privés comme l'Alliance pour la promotion du port de Lomé (A2PL), permettent également

En un clic, payez votre TVM par sur l'application **OTR TVM** Disponible sur Google Play

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

Histoire et modèle à suivre

On naît tous égaux, on grandit différemment. La vie est pleine de promesses et d'abondances. Cherche une voie noble, distingue toi par des valeurs et multiplie toujours les efforts. Reste constant ; surtout n'oublie jamais ton origine, tes racines, l'esprit de famille, la responsabilité.

Dis à ton fils:

- Tu défendras trois choses : l'honneur, le foyer,la patrie
- Tu estimeras trois choses : le courage, la sincérité, la reconnaissance
- Tu éviteras trois choses : la paresse, la vanité, la honte
- Tu contrôleras trois choses : le caractère, le langage, la conduite
- Tu détesteras trois choses : le vole, l'injustice, l'ingratitude
- Tu combattras trois choses : le mensonge, la méchanceté, la lâcheté
- Tu sauvegarderas trois choses : la franchise, la liberté, la bravoure
- Tu cultiveras trois choses : l'amour, la charité, l'humilité

Et enfin tu n'oublieras jamais trois choses : la prière, le partage et le pardon.

Blagues

Ma petite sœur nous a tous tués!!!

On vient d'apprendre que le gars à qui elle a donné un faux numéro est un millionnaire.

Une jeune fille perd ses habits à la piscine et décide de couvrir son sexe avec une affiche qu'elle a prise à l'entrée de la piscine.. Les gens rient en la voyant passer.

Pourquoi ??

Eh bien sur l'affiche était inscrite: {entrée gratuite, réservée uniquement aux hommes, attention profondeur 3 mètres, risque de noyade pour amateurs..

J'ai demandé à une fille sexy pourquoi tu aimes mini jupe et Collant, elle a répondu : Une fille sans mini jupe est comme un pays sans site touristique; ça n'attire pas les investisseurs

Jeu de cartes

Dans un jeu de cartes, il y a 56 cartes dont 4 cartes spéciales. Le nombre de joueurs pouvant jouer à ce jeu est supérieur de 1 au nombre de cartes spéciales.

Si l'on ajoute un deuxième jeu de cartes au premier, identique à celui-ci, combien de joueurs pourront jouer à ce jeu (qui contient donc 112 cartes)?

Histoire drôle

Ces petits oiseaux sont morts de faim et de soif dans leur nid, attendant que leur mère leur apporte de la nourriture mais évidemment la mère a été tuée.

Il est ainsi, à chaque fois que vous combattez une personne, vous combattez également contre les personnes qui sont à sa charge.

Si vous ne pouvez pas être une bénédiction, un havre de paix ou une source de bonheur pour les autres au moins ne soyez pas la cause de leurs malheurs.

Ne soyez pas la raison pour laquelle quelqu'un dans ce monde souffre, pleure et passe des nuits blanches, car cela affecte aussi sa famille et ses proches.



Photo du jour



Que vous inspire cette photo?

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD; Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca

www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC.

Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ;

Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ;

Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ;

Tél : 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

2^e ORIGINAL

**SIGNIFICATION D'UNE LETTRE PORTANT
« LICENCIEMENT POUR FAUTE GRAVE »**

L'an deux mil vingt-six (2026) ;

Et le mardi, vingt-trois (23) juin à _____ heures _____ minutes ;

À la requête de la Société YAS TOGO, ayant son siège à Lomé, place de la Réconciliation, quartier Atchante, BP : 333 LOME-TOGO site web : www.togotelecom.tg, Tél : (228) 22 53 44 01, Fax : (228) 22 21 03 73, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié en qualité au siège de ladite :

Nous, Me Ekwodjoto KPATCHA
Huissier de Justice près la Cour d'Appel
et le Tribunal de Grande Instance de Lomé,
y demeurant, sortie Est de la Cité de
CIS Agor Centre 1 400.

Avons signifié en tête de celle des présentes laissé à Madame Ablamba JOHNSON, salariée à TOGO CELLULAIRE, Service Formation Qualité opérationnelle (DERC), Numéro Matricule: 02-500551Z, demeurant et domiciliée à Lomé, Tél : (+228) 90 24 78 78, où étant et parlant à : *En affichage à la porte principale de l'édifice du Tribunal de Grande Instance de Lomé conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile et ce parce que le numéro de téléphone de la destinataire est inaccessible et que nous n'avons aucun autre adresse à elle.*

L'original d'une lettre en date du vingt-six (26) mai 2026, signée par le Directeur général de la société requérante et portant en son objet : « licenciement pour faute grave », commençant par « Madame, vous êtes salariée de TOGO CELLULAIRE sous un contrat à durée indéterminée... ».

Et se terminant par «...Veuillez agréer, Madame JOHNSON Ablamba, nos salutations distinguées. » ;

Cette signification est faite à toutes fins utiles que de droit ;

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ELLE N'EN IGNORE,**

Et nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé tant l'original de la lettre susvisée ainsi qu'une copie du présent exploit dont le coût est de 30.000 F CFA.





**TOGO CELLULAIRE
DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES
TGC/DRH/SMRAB/MARRH**

Lomé, le 26 mai 2026

A

Madame JOHNSON Ablamba
N° Mle : 02-500551Z
Direction Customer Expérience &
Operations
Tél : 90 24 78 78
LOME

**Objet : Licenciement pour faute grave
(Courrier remis en main propre)**

Madame JOHNSON Ablamba,

Vous êtes salariée de TOGO CELLULAIRE sous contrat à durée indéterminée depuis le 06 avril 2021 et employée en qualité de Coach Qualité et Formatrice au sein de la CXO.

Cependant, il nous a été donné de constater votre absence à votre poste de travail depuis le 02 février 2026 et, ce sans aucun justificatif.

Les diverses tentatives entreprises par vos supérieurs hiérarchiques (appels téléphoniques, envois des sms) en vue d'avoir de vos nouvelles et vous exhorter à bien vouloir faire parvenir les documents justificatifs afin de régulariser votre absence prolongée sont restées vaines.

Face à cette situation, et après que toutes les tentatives de remise en main propre de la mise en demeure se sont avérées infructueuses, y compris auprès des membres de votre famille qui ont refusé de décharger ledit courrier, nous vous avons adressé, en dernier recours et conformément à l'article 78 du Code du travail autorisant « tout autre moyen de preuve vérifiable par des tiers », par voie d'insertion dans l'hebdomadaire togolais d'informations « WARAA », dans sa parution N° 0556 du 09 avril 2026, un courrier daté du 16 février 2026 par lequel il vous a été mise en demeure de reprendre votre poste de travail sous délai de soixante-douze (72) heures à compter de la réception de la mise en demeure, conformément aux articles 133 et 138 de la Convention collective du Groupe TOGOCOM, et de produire les justificatifs de votre absence prolongée.

Cette démarche est aussi restée sans réaction de votre part jusqu'au-delà du délai légal imparti pour reprendre le travail et produire des justificatifs de vos absences.

Cela étant et compte tenu de votre absence prolongée depuis plus de trois (3) mois sans le moindre justificatif, en violation de l'obligation d'assiduité prévue à l'article 185 de la Convention collective du Groupe TOGOCOM, nous avons été obligés et, ce, en application

des dispositions de l'article 78 de la loi N° 2021-012 du 18/06/21 portant code du travail au Togo et de l'article 194 de la Convention collective du Groupe TOGOCOM, de vous convoquer par courrier en date du 29 avril 2026 à un entretien préalable à un éventuel licenciement pour absences irrégulières prolongées, constitutives de faute grave. Dans ce courrier, vous étiez en outre informée de la possibilité de vous faire assister lors de l'entretien, par une personne de votre choix appartenant au personnel de l'entreprise ou d'une de ses filiales, y compris un délégué du personnel.

Lors de cet entretien qui s'est tenu le mardi 19 mai 2026, à 15h30mn, à la salle de réunion du 6^{ème} étage sise au Siège de YAS et auquel vous ne vous êtes pas présentée, étaient présents :

- M. YIGUIBE Ousmane, Manager Juriste en Droit Social, Président,
- Mme Rosette SEDJRO, Directrice Risk & Compliance, Membre,
- Mme LOMDO M. Ninkabelo, Manager Administration et Réclamations RH, Membre/Rapporteur.

L'objet de cet entretien était de vous permettre de vous expliquer de vive voix sur le fait qui vous est reproché.

A l'ouverture de la séance, le comité présent a notamment pu constater votre absence à la réunion ainsi que l'absence de tout justificatif et de tout représentant mandaté par vos soins, et en a donc pris acte par procès-verbal de carence dressé séance tenante et signé par l'ensemble des membres du comité, conformément à l'article 78 alinéa 4 du Code du travail.

Conformément aux dispositions de l'article 79 du code du travail selon lesquelles « Lorsque le travailleur ne se présente pas à l'entretien sans motif raisonnable, l'employeur n'est point obligé d'organiser un nouvel entretien. Il peut procéder au licenciement ».

En conséquence, par la présente, nous vous informons de notre décision de mettre fin, conformément aux dispositions des articles 77, 78 et 79 du Code du Travail du Togo, des articles 185, 194 et 201 de la Convention collective du Groupe TOGOCOM et du Règlement Intérieur de TOGO CELLULAIRE, à votre contrat de travail, sans préavis ni indemnités, pour absences irrégulières prolongées constitutives d'une faute grave, au sens de l'article 77 alinéa a) du Code du travail.

Cette décision sera effective avec effet immédiat, dès réception de ce courrier par vos soins ou par la personne par vous mandatée ou à défaut par voie de publication via les services d'un Huissier de justice dans un jour de la presse togolaise.

A l'issue de cette rupture de contrat de travail, vous ne percevrez pas d'indemnités de préavis ni de licenciement, mais vous recevrez les documents suivants :

- votre dernier bulletin de salaire ;
- votre certificat de travail ;
- votre reçu pour solde de tout compte.

Préalablement à leur réception, vous voudriez bien restituer à la société, conformément à l'article 186 de la Convention collective du Groupe TOGOCOM, tout document, badge ou matériel qui vous a été remis pour l'exercice de vos fonctions. Cette restitution sera consignée sur la fiche Entrée/Sortie joint au présent courrier.

Veuillez agréer, Madame JOHNSON Ablamba, nos salutations distinguées.

Le Directeur Général,

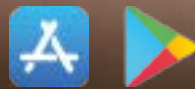


Pierre-Antoine LEGAGNEUR

NOTRE APPLICATION

Économies
AFRICAINES

sur



**GRATUITE
SIMPLE
INSTANTANÉE**

Emportez l'économie partout avec vous en téléchargeant notre application, votre source exclusive d'analyses multisectorielles percutantes



COPIE

SIGNIFICATION D'ORDONNANCE DE REFERE

L'an deux mil vingt-six
Et le huit (08) Mai à 14 heures et 59 minutes

A la requête de monsieur **LEBINDE BOURAIMA Salifou**, Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé, Tél. 90 48 96 82 ;

Assisté de Maître Vigninou Lazare **SOSSOUKPE**, Avocat au Barreau du Togo, domicilié à Lomé Quartier Djéjodé, Rue Jean Maillet, non loin de English Language Center, 05 BP. 898 Lomé 05, Tél. 97 27 27 67, courriel : vs.firm1@gmail.com ;

Contre :
Me Luc Emmanuel Aho BOWAH
Ministre de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, 1 Boulevard St. Ange 01 L. S. Senghor et rue Senghor, 01 BP 01 Lomé 01, Tél. 90 48 96 82 ;

Signifié en-tête de celle des présentes et délaissé à :

Monsieur AGUEM Mazna Sam, Responsable de la société TELE MOBIL INTERNATIONAL (TMI) SARLU, demeurant et domicilié à Lomé, Tél. 90 07 63 98, où étant et parlant à : *Ne connaît pas son domicile, mais de la journée en vain, l'acte est publié dans le Journal Officiel TOGOMATIN et sera affiché et l'auditeur du Tribunal de Commerce de Lomé*


Copie de l'ordonnance de référé sur assignation n° 180/2026 rendue le 8 mai 2026 par Monsieur le Président de la Cour d'appel de Lomé et dont le dispositif suit :

« Au principal,
Renvoies les parties à mieux se pourvoir ainsi qu'elles videront ;
Mais dès à présent et vu l'urgence,
Ordonnons la jonction des procédures inscrites au greffe de la Cour de céans sous les n° 544/2024 et 550/2024 du rôle générale ;
Rejetons l'exception de procédure tirée de la nullité de l'exploit d'assignation daté du 05 2024 de maître Yannick A. AKOESSO, huissier de justice à Lomé, comme non fondée ;
Rétractons l'ordonnance n° 0794/2024 du 22 août 2024 portant sursis provisoire à l'exécution du jugement n° 0519/2024 rendu le 21 août 2024 par le Tribunal de commerce de Lomé ;
Révoquons les dépens ».

La présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit et constitue un rappel au sieur Mazna Sam AGUEM qu'il avait été exécuté avant de se réintégré dans les lieux sur la base de l'ordonnance de sursis provisoire ayant fait l'objet de rétractation ;

SOUS TOUTES RESERVES ET POUR QU'IL N'EN IGNORE

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis copie de la décision susdite et celle du présent. L'exploit dont le coût est de : 30 000 FCFA, frais de timbres inclus ;



1/13

ORDONNANCE N° 180/2026 DU 08 MAI 2026

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

EXPEDITION AU NOM DU PEUPLE TOGOLAIS

ORDONNANCE DE REFERE SUR ASSIGNATION
COUR D'APPEL DE LOME

AFFAIRE :
AUDIENCE DES REFERES DU VENDREDI HUIT MAI DEUX MILLE VINGT-SIX (08/05/2026)

RO N°550/2024

Sieur AGUEM Mazna Sam
(Me KELOUWANI, Me GBADOE, Me BOUAKA)

C/

Sieur **LEBINDE BOURAIMA Salifou**
(Me SOSSOUKPE)

PRESENTS :
IBRAHIM : PRESIDENT
KPAZOU : GREFFIER

CONFIRMATION D'ORDONNANCE DE SURSIS A EXECUTION PROVISOIRE

L'an deux mille vingt-six et le vendredi huit mai, à neuf heures ;
Par-devant Nous, Awal IBRAHIM, Vice-président de la Cour d'appel de Lomé, juge des référés d'appel ;
Avec l'assistance de Maître Mangliwè KPAZOU, Greffier ;

ONT COMPARU

Sieur AGUEM Mazna Sam, responsable de la société TELE MOBIL INTERNATIONAL (TMI) Sari U, assisté de maître Malia KELOUWANI, de maître GBADOE Ayélé Amévi, épouse DECKON et de maître BOUAKA, tous avocats au barreau du Togo
Demandeur d'une part ;

Sieur LEBINDE BOURAIMA Salifou, directeur de la société LEBINDE BOURAIMA Salifou (AP MOTOS) demeurant et domicilié à Lomé, Tél : 90 48 96 82, assisté de maître SOSSOUKPE, avocat au barreau du Togo ;
Défendeur d'autre part ;

Maîtres KELOUWANI et BOUAKA, conseils du requérant exposent que suivant exploit en date du 05 2024 de maître Yannick A. AKOESSO, huissier de justice à Lomé, monsieur AGUEM Mazna Sam, responsable de la société TELE MOBIL INTERNATIONAL (TMI) Sari U, assisté de maître Malia KELOUWANI, avocat au barreau du Togo, demeurant et domicilié à Lomé, pavés Adidoadin, rue Assikpimé face immeuble BAGE, Téléphone : +228 70 44 44 75, e-mail kelouwanicabinet@gmail.com, et de maître GBADOE Ayélé Amévi, épouse DECKON, avocat au barreau du Togo demeurant à Lomé, quartier Adidoadin, route de Léo 2000 au 1^{er} étage de la pharmacie LAUS DEO, 07 BP : 7261 Lomé 07, Téléphone : 90 89 31 06, e-mail : ayele.gbadoc.deckon@barreau.du.Togo.tg/ contact@ayele-gbadoc.com, ;



CBI Togo

La transformation digitale au profit de l'inclusion financière

La transformation digitale s'impose désormais comme l'un des principaux leviers de développement de Coris Bank International (CBI) Togo. À travers de nouvelles solutions numériques et le renforcement de ses canaux de distribution, la banque entend améliorer l'expérience client, faciliter l'accès aux services financiers et accompagner l'évolution des usages au Togo.

À l' cœur de cette stratégie figure MyCoris Bank, une plateforme de banque en ligne développée par le Groupe Coris. Cette solution permet aux particuliers, aux professionnels et aux entreprises d'effectuer leurs opérations bancaires à distance, en toute sécurité et à tout moment. Elle répond à une demande croissante de services accessibles, rapides et simples, tout en renforçant l'autonomie des utilisateurs dans la gestion de leurs comptes.

La banque mise également sur PI-Coris, sa solution d'accès à la Plateforme

interopérable du Système de paiement instantané (Pi-SPI) de l'Uemoa. Cette solution est intégrée à la Plateforme interopérable du Système de paiement instantané de l'Uemoa. Cette innovation facilite les transferts et paiements instantanés entre les différents acteurs financiers de l'espace communautaire. Les clients peuvent ainsi réaliser leurs transactions de manière plus fluide grâce aux coordonnées bancaires, aux alias ou à d'autres canaux compatibles. Pour CBI Togo, cette solution constitue un levier de modernisation des paiements et de promotion de l'inclusion financière.

L'autre atout phare de l'établissement financier est Coris Money, son service de mobile money. À fin 2025, le réseau comptait 23 distributeurs, 9 228 agents et 902 accepteurs, soit un total de 10 153 points de distribution. Cette présence de proximité



facilite l'accès aux services financiers, notamment dans les zones moins couvertes par les agences bancaires traditionnelles.

La banque continue également d'investir dans les distributeurs automatiques de billets, les terminaux de paiement électronique et les autres solutions d'acceptation des paiements dématérialisés.

L'objectif est de diversifier les canaux de service tout en améliorant la sécurité et la fluidité des transactions. Au-delà de l'innovation technologique, CBI Togo renforce son rôle dans le financement de l'économie nationale. À fin décembre 2025, son encours de crédits nets de provisions affichait une progression de 10 %. En tenant compte des engagements par signature,

l'accompagnement global de la clientèle dépasse 337 milliards de FCFA, confirmant le soutien de la banque aux particuliers, aux PME, aux entreprises et aux institutions.

Implantée au Togo depuis 2015, CBI Togo est une filiale du Groupe Coris, présent dans plusieurs pays africains et fort de plus de 1,2 million de clients. Sur le marché togolais, la banque dispose de 19 agences et bureaux, de 21 distributeurs automatiques, de 71 terminaux de paiement électronique, d'environ 91 000 clients bancaires et de plus de 259 000 utilisateurs de portefeuille électronique. Avec un total bilan de 615,5 milliards de FCFA à fin 2025, l'établissement confirme sa place parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire togolais, tout en faisant de la transformation digitale un moteur de croissance durable.

La Rédaction

PRÊT SCOLAIRE

DES ETUDES FINANÇÉES, UN AVENIR SÉCURISÉ



* Offre soumise à conditions

0 TAUX
%

1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2026

JUSQU'À 5 FOIS LE SALAIRE NET

SUR 12 MOIS

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

